

Revue de
presse

au

21/01/26

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON : QUEL PROGRAMME À COMPTER DE 2026 ?

Quel avenir pour l'association « Centre Culturel et artistique Jean Lurcat » Scène nationale d'Aubusson ? Son assemblée générale a eu lieu cette semaine. À l'ordre du jour notamment, l'autorisation d'occupation temporaire qui court jusqu'en... juillet 2026. Une forme d'ultimatum lancée par le Département de la Creuse en direction des autorités de tutelle afin de trouver une solution de propriété dans un futur proche.

Le Département qui se penchera sur la question vendredi, en effet, les élus devront voter un avenant à la convention pluriannuelle 2022/2025 entre le Département, l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson concernant le projet artistique et culturel porté par la Scène Nationale. Pour rappel, le projet artistique et culturel porté par la Scène nationale s'inscrit dans un programme plurianuel qui a fait l'objet de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs sur la période 2022/2025, associant, outre le Département, l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson. Le Département d'indiquer que « compte tenu de la réflexion toujours en cours pour la rénovation du bâtiment qui héberge les activités de l'association, » il sera proposé « par l'ensemble des partenaires, lors de la tenue du Conseil d'administration de l'association en date du 1^{er} juillet dernier, de prolonger la convention pluriannuelle d'objectifs qui arrivera à échéance au 31 décembre 2025. » Concrètement, le Département s'est positionné pour une prolongation jusqu'au 5 juillet 2026.

Autour de la table ce mercredi, la communauté de communes Creuse Grand Sud, la Région Nouvelle Aquitaine, la mairie d'Aubusson et l'Etat. L'enjeu est de taille, il convient en effet de trouver le bon format

juridique qui corresponde au cahier des charges fixé ainsi qu'aux missions qui incombe à la Scène Nationale. Sur le fond, les différents interlocuteurs ont salué la qualité de la programmation dans son ensemble. Cette année, le taux de remplissage avoisine les 87 %, le public est donc au rendez-vous. Affaire à suivre. ■

« On fait un mauvais sort à la Scène nationale »



AUBUSSON ■ « L'avenir de la Scène nationale, ça fait quinze ans qu'on en parle. C'est un marronnier mais là c'est pire que tout. Il y a un an, les travaux avaient été estimés à 4 millions et avec le concours de la Drac, de la Région et de l'État, on arrivait à 90 % de subventions. Eh ben non, le Conseil départemental n'a pas donné suite ! » Il a fallu attendre la fin du conseil municipal, jeudi soir, pour que le sujet de la Scène nationale soit largement abordé. « Et maintenant, le Département propose que la com-com, la commune deviennent propriétaires du bâtiment ! Moi, je veux bien qu'on se mette autour de la table mais que le bâtiment soit d'abord rénové, a poursuivi le maire. La convention d'occupation de la Scène nationale s'achève en juillet : c'est-à-dire que demain, la Scène peut se retrouver dehors. » Et de pointer d'autres conséquences, bien au-delà du simple aspect culturel : un « effet domino » sur l'option théâtre du lycée, sur une potentielle perte d'effectifs pour l'établissement... « C'est aussi une entreprise économique. » Une inquiétude largement partagée dans les rangs du conseil. « C'est vrai que depuis quinze jours, la Scène est entrée dans une zone de turbulence dangereuse, a rebondi Jean-Luc Léger. Il y a eu une occasion manquée. Moi, je me pose deux questions : est-ce que le Conseil départemental lance un ultimatum à Creuse Grand Sud et Aubusson pour qu'elles mettent la main à la poche ? Ou pire, est-ce qu'il y a un vrai projet de destruction de la Scène nationale ? Il faut bien savoir qu'un euro dépensé dans la vie culturelle, c'est dix euros dépensés autour. Demandez à Guéret et à La Souterraine s'ils ne voudraient pas avoir une scène conventionnée. En tout cas, on fait un mauvais sort à la Scène nationale. » « On peut s'interroger aussi sur le timing choisi, a repris Stéphane Ducourtieux. Comment faire un choix aujourd'hui sur un tel sujet ? »



Noël à petits prix grâce aux jouets d'occasion

LIMOUSIN. Qui sont ceux qui optent pour la seconde main ?

PAGES 2 ET 3



SANTÉ
Les trois CHU de la région créent un Institut régional de cancérologie

PAGE 4

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

Centre France

CREUSE

JEUDI 11 DECEMBRE 2025 - 1,50 €

Menaces sur la Scène nationale



Le bâtiment du centre culturel et artistique d'Aubusson se trouve dans un état inquiétant sous fond de désengagement du Département, son propriétaire.

PAGE 5

PHOTO PASCAL DACASA

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Automobilistes dans le viseur. Les fous du volant n'ont qu'à bien se tenir. Au sens propre. A compter du 1^{er} janvier, une nouvelle génération de radars va faire son apparition dans l'Hexagone. Ces monstres de technologie, munis de caméras haute résolution et dopés à l'intelligence artificielle, ne se contenteront plus de chronométrier les chauffards en excès de vitesse. Désormais, les radars seront en mesure de repérer un conducteur en train d'utiliser son smartphone, l'absence du port de la ceinture et le non respect des distances de sécurité. Trois infractions qui pourront se cumuler et ôter 8 points d'un coup au permis de conduire pour une amende de 405 euros.



Une propriété totalement illuminée pour les fêtes de fin d'année

FESTIVITÉS. Deux frères passionnés par la période de Noël ont décidé de partager leur passion en ouvrant les portes de leur maison au public... PAGE 7



Plusieurs candidats à droite pour les municipales à Guéret

POLITIQUE. Le point sur les listes de droite qui pourraient être présentées aux suffrages des électeurs, en mars 2026, dans la ville préfecture.

PAGE 8

M 0783
ISSN 1282-9218
1,50

Creuse
11/12/25

CINÉMAS

À GUÉRET

CHASE GARDÉE. Comédie (1 h 38). 21 heures.
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2. Film d'horreur (1 h 44) (interdit aux moins de 12 ans). 21 heures.
JEAN-VALJEAN. Drame (1 h 38). 15 heures.
ZOOTPIE 2. Film d'animation (1 h 48). 21 heures.
VIE PRIVÉE. Drame (1 h 45). 18 h 15.
BUGONIA. Comédie (1 h 58) (interdit aux moins de 12 ans). 18 h 15 (VO).
DES PREUVES D'AMOUR. Comédie (1 h 37). 15 heures, 21 heures.
RUNNING-MAN. Thriller (2 h 14) (interdit aux

moins de 12 ans). 18 h 15.
DOSSIER 137. Policier (1 h 55). 15 heures.
POMPEI, SOTTO LE NUVOLE. Documentaire (1 h 56). 15 heures, 18 h 15 (VO).
ELEANOR THE GREAT. Comédie (1 h 38). 18 h.
À AUBUSSON
DOSSIER 137. 20 h 30.
UN POÈTE. Comédie (2 heures). 20 h 30 (VO).
À LA SOUTERRAINE
LA BONNE ÉTOILE. 20 h 30.
À ÉVAUX-LES-BAINS
L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE. 18 heures.
L'ÉTRANGER. 20 h 30.



URGENCES

SERVICES DE GARDE
MÉDECIN.
Tél. 116.117, à partir de 20 heures.
PHARMACIE.
Tél. 32.37.
URGENCES
SAPEURS-POMPIERS.
Tél. 18.
SAMU.
Tél. 15.
POLICE-SECOURS.
Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.
Tél. 06.25.41.31.47.
NUMÉROS UTILES
SERVICE ROUTES.
RN 145, tél. 0820.102.102, routes départementales, tél. 05.44.30.29.00.
ENEDIS - GRDF.
Dépannage électrique, tél. 09.72.67.50.23 ; dépannage gaz, tél. 0.800.47.33.33.

Creuse ➔ L'actualité

SPECTACLE VIVANT ■ Plusieurs menaces planent sur l'établissement culturel d'Aubusson

Il faut sauver la Scène nationale

Un bâtiment dégradé par manque d'entretien depuis des décennies, une toiture-terrasse qui laisse entrer l'eau, mais aussi une structure abritant le Théâtre Jean-Lurçat en bon état de fonctionnement. Quelles perspectives pour le centre culturel et artistique d'Aubusson Jean-Lurçat, Scène nationale d'Aubusson ?

Virginie Sanchez avec correspondant
virginie.sanchez@centrefrance.com

Si la Scène nationale d'Aubusson a su s'imposer dans le paysage culturel comme une scène de référence, il n'en reste pas moins que son avenir demeure incertain. Le Département, qui est propriétaire du bâtiment mais n'en a plus l'usage, souhaite s'en séparer. Ce dernier n'en fait pas mystère, il cherche aujourd'hui un repreneur parmi les utilisateurs. « Les modalités du transfert seraient à discuter et le fonctionnement serait laissé à leur charge. » À toutes fins utiles, la collectivité indique que « le contexte financier très tendu des conseils départementaux [l'] oblige à [se] recentrer sur [ses] missions obligatoires. » La Scène nationale, une variable d'ajustement budgétaire en cette période de disette ?

Un choix que déplore la Région Nouvelle-Aquitaine qui regrette « cette volonté de mettre fin à une convention d'occupation (lire notre édition de dimanche 7 décembre 2025). Il y a un coup de pression par rapport à cette question du bâtiment, constate Charline Claveau, vice-



BÂTIMENT. Ce dernier souffre d'un manque d'entretien depuis des décennies. PHOTO BRUNO BARLIER

présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la culture. Je rappelle qu'on avait travaillé, État-Région-Département, à un plan de financement des travaux, c'était un projet inscrit dans notre contrat de plan État-Région. On avait collaboré à plusieurs comités de pilotage et réussi à arrêter un bouclage ou d'ailleurs l'État avait une participation tout à fait exceptionnelle. L'État et la Région, et principalement l'État, il faut bien le dire, finançaient à hauteur de 80 % les travaux. Alors on connaît la situation actuelle évidemment des finances publiques, mais c'était un taux de co-financement des investissements qui était tout à fait notable et malgré cela, le Département a souhaité mettre fin à cette discussion et à cette possibilité de rénovation du bâtiment. »

Une position qui a évolué car

la donne a changé, insiste le Département. « Il y avait un projet il y a quelques années parce que nous étions encore utilisateur avec le musée or aujourd'hui, nous ne le sommes plus du tout, nous n'avons donc n'a pas forcément vocation à continuer à procéder à l'entretien. »

Une décision qu'il convient, est-il encore précisé, de « résister dans un contexte global. Cela peut heurter, on a l'impression d'un abandon par le Département, sauf qu'on est un peu acculé par l'État et les élus sont tenus de faire des choix parce qu'ils ont beaucoup moins de marge de manœuvre. Le sujet se pose différemment actuellement. L'idée est de voir avec les utilisateurs pour qu'ils s'organisent sachant que ponctuellement, quand il y aura un projet, on pourra regarder dans quelle mesure on peut l'accompagner. »

Quelles perspectives à présent s'offrent à la Scène nationale ? « Il faut qu'on puisse reprendre ensemble, partenaires publics, le travail, car ce qui est en jeu, c'est la pérennité de la Scène nationale, souligne Charline Claveau. La Région est évidemment attachée à ce projet qui, au-delà même de ce qu'il produit en termes d'offres culturelles dans ce territoire, est aussi un symbole d'une politique publique culturelle qui va au plus profond du territoire de la République. La Région souhaite être partie prenante dans ce débat pour savoir comment cette Scène nationale va rebondir si elle ne peut plus être dans ce bâtiment car c'est quand même ce qui la guette compte tenu de sa vétusté. »

« Si ce label venait à tomber, ce serait un très mauvais signal »

Qui pourrait reprendre la propriété du bâtiment ? Pour l'heure, aucun candidat ne semble s'être manifesté. L'une des possibilités est que la Scène nationale développe un projet en dehors dudit bâtiment. L'enjeu est de taille et le temps presse car l'autorisation d'occupation temporaire court jusqu'en juillet 2026.

« Si jamais l'avenir de la Scène nationale n'est pas en ces lieux, cela veut dire que cela bouscule complètement les conditions de travail de l'équipe, la manière de penser la prochaine saison, qui est déjà très engagée, cela signifie trouver d'autres lieux de diffusion et de résidence, car il existe tout un relais de soutien à la création. Mais le Département ne laisse pas tellement le choix que de mener ce travail car il met un peu tout le monde au

pied du mur », indique la vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine.

« Il y a d'un côté cette transformation du lien contractuel et de l'autre la question de convention pluriannuelle d'objectifs, poursuit-elle. On était sur un avenant l'année dernière conformément au souhait du Département plutôt que sur un renouvellement, sauf qu'à présent, on en vient au bout. Même s'il y a un sujet sur la question du bâtiment, on souhaite ardemment que le Département demeure partenaire de ce projet et de la Scène. »

Quid du soutien du Département de la Creuse au projet de la Scène nationale au-delà des locaux ? « Il va vraiment falloir aborder les deux questions de manière décorrélée, la question du bâtiment et celle de sa participation au fonctionnement parce que sinon c'est un risque de rupture forte, craint Charline Claveau. On réaffirme ici notre soutien mais il faut qu'il y ait un partenaire qui devienne chef de file sur l'organisation des débats car le risque, c'est aussi la perte du label. Si un label tel que celui-ci venait à tomber en Creuse, ce serait un très mauvais signal pour la culture et le territoire. » ■

LA SCÈNE NATIONALE

« UN PROGRAMME

EXIGEANT » ■ Charline Claveau, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine : « Je salue le travail de la directrice, Christine Malard et de son équipe, elle propose un programme exigeant, généreux. On est pleinement satisfaits. » ■

Le maire d'Aubusson : « À terme, la perte du label ? »

Le Département qui n'utilise plus le bâtiment en raison de la mise en service de l'extension de la Cité de la tapisserie demande une gestion partagée, sous la forme par exemple d'un syndicat mixte qui pourrait impliquer la commune et la com-com Creuse grand sud. Il propose une CPO de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 6 juillet 2026. Un délai jugé trop court par les partenaires, laissant planer des craintes pour la saison suivante.

Rappelons que le Département, qui contribue à hauteur

de 224.573 € au fonctionnement du CCAJL, regrette depuis longtemps que « le budget de la SN ne soit abondé qu'à hauteur de 4 % par les recettes ». ■

Stéphane Ducourtiox : maire d'Aubusson

« Le dossier est complexe mais je suis exaspéré par la décision du Département de ne pas avoir saisi l'opportunité qui s'offrait à nous. Je rappelle que l'État s'engageait à prendre à sa charge 50 % des 4 M€ de travaux prévus pour remettre le bâtiment à niveau, le Département 20 %, soit 800.000 €,

somme qui pouvait être ramenée à 400.000 €. Aujourd'hui, le Département qui affirme ne pas avoir les moyens financiers suffisants se tourne vers les collectivités. Pourquoi pas un syndicat mixte ou une autre structure ? Il en existe plusieurs dont celui de la Cité de la tapisserie qui fonctionne bien. Mais, il n'est pas question d'en envisager la création avant que le bâtiment soit rénové. C'est au Département de le faire. Pas à la commune ou à la com-com qui n'en ont pas les moyens. La situation actuelle est

inquiétante, avec à terme à perte du label Scène nationale ». ■

Valérie Bertin : présidente de Creuse Grand sud

« La com-com Creuse grand sud est présente dans ce bâtiment par le biais de la médiathèque intercommunale. Nous avons déjà réfléchi à une autre implantation plus proche du centre-ville. Mais, nous sommes satisfaits de l'actuelle localisation en raison de la proximité de la piscine, de la présence du théâtre et des possibilités de stationnement. Nous sommes conscients de l'importance de la Scène nationale pour

Aubusson et son territoire. Nous ne sommes pas opposés à l'idée que les utilisateurs participent au financement du fonctionnement mais dans la mesure de nos possibilités. Avant le « trou » de 4 M€ dans nos finances, nous apportons chaque année 50.000 €. Cette somme qui avait été ramenée à 20.000 € en raison de nos difficultés, a été réévaluée à 45.000 €. Nous sommes dans l'incapacité actuellement d'aller au-delà. Il faut faire des choix. Dans les priorités d'utilisation comme dans l'orientation culturelle. Les deux sont liés ». ■

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



Centre culturel et artistique d'Aubusson

Qui aime la Scène nationale la suive

À défaut d'un acteur qui prenne franchement le lead pour envisager l'avenir du centre culturel et artistique, Creuse Grand Sud tente modestement d'organiser la discussion.

VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

Aujourd'hui, il n'est plus temps de tergiverser, au risque sinon de sceller le sort du centre culturel et artistique Jean-Lurçat (CCAJL) d'Aubusson, les bonnes intentions affichées ne suffisent plus, la raison commande d'agir. C'est ce que tente de faire Philippe Estrelas, vice-président de Creuse Grand Sud qu'il qualifie de "Petit Poucet". « Notre subvention est votée à l'unanimité du conseil communautaire », souligne-t-il. Comprenez par là qu'en dépit des désaccords politiques qui peuvent parfois s'exprimer au sein de cette assemblée, la Scène nationale, elle, fait consensus.

L'heure est au changement de gouvernance, l'ensemble des acteurs semblent en avoir conscience, mais mené par qui, comment ? Et si la solution venait de la communauté de communes ? Le vice-président n'en rejette pas l'idée, il se prend même à l'envisager mais à certaines conditions qui offriront la garantie à la collectivité de ne pas faire cavalier seul, celle-ci ne disposant pas des ressources suffisantes.

Valérie Bertin, la présidente de cette intercommunalité, est très claire à ce sujet : financièrement parlant, il est impossible de consentir un effort supplémentaire. « Une communauté de communes ne peut pas porter seule cet équipement. » Elle précise ne jeter la pierre à personne, « on est tous ennuyés et on aimerait sortir la tête haute de cette situation, on n'a pas envie de voir la Scène nationale fermer, Philippe Estrelas prend ainsi les contacts avec la Région avec mon accord. »

Un pilier du territoire

Ce dernier plaide pour un rapprochement rapide des différents partenaires : « Il convient de mettre tout le monde autour de la table et de s'inscrire dans un projet de rénovation sur plusieurs années car le problème qu'ont les EPCI, ce n'est pas de penser investissement mais fonctionnement. Il faut absolument ouvrir le dialogue, martèle-t-il. On comprend la situation du Département compte tenu du contexte budgétaire, mais maintenant il faut organiser la discussion. Il faut que l'État nous accompagne sur ce point-là car on arrive au bout de quelque chose

avec le coup de semonce du 6 juillet 2026 (*) ». Philippe Estrelas ne peut imaginer le territoire privé de ce pilier et rappelle quels sont les enjeux liés à son maintien. « Il faut penser les projets à long terme. Il existe une filière théâtre, quelque 120 élèves pratiquent cet art dont une grande partie ont des dérogations pour venir sur le territoire. Si cette partie-là part, cela veut dire que ce sont des classes en moins derrière, des enseignants en moins, et c'est l'attractivité du terri-

toire qui est impactée. C'est une chance pour les élèves de la cité scolaire d'avoir la possibilité, dans ce sud de la Creuse, d'évoluer sur un plateau avec des techniciens, de croiser des artistes régulièrement, de voir des spectacles vivants contemporains. L'art contemporain à Aubusson, c'est à la fois la Cité internationale de la tapisserie, la Scène nationale ainsi que la multitude de propositions qui sont faites, il existe un vrai écosystème. » Revenant à des considérations plus

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON EN SURSIS Quand les discussions vont-elles enfin démarrer ?

L'intercommunalité Creuse Grand Sud à l'initiative pour réunir tous les acteurs. **P.7**



La Scène nationale, acteur incontournable dans le sud de la Creuse. PHOTO BRUNO BARLIER

terre à terre, ce dernier indique que grâce à la Scène nationale, « 136.000 euros retombent directement sur notre territoire entre les restaurants, les nuitées, les personnes qui ont travaillé pour ou avec le théâtre, ce n'est pas rien, et cela représente par ailleurs une taxe de séjour sur la communauté de communes qui est de l'ordre de 4.000 euros ». ●

(*) L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE COURT JUSQU'EN JUILLET 2026.

Menacée de fermeture, la Scène nationale d'Aubusson, installée dans un bâtiment vétuste, sonne l'alarme

Par Julien Baldaccino - Publié le lundi 19 janvier 2026 à 07:30

▶ ÉCOUTER (1 min)



La scène nationale d'Aubusson en Creuse et le théâtre Jean Lurçat. ©Radio France - Marie-Jeanne Delapal

Le théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson dans la Creuse, est installé dans un bâtiment départemental depuis les années 80. Mais depuis plusieurs mois, le bâtiment, en proie à des infiltrations, doit être rénové, et pour l'heure, le lieu peine à faire financer ces travaux.

La salle de théâtre est, à première vue, presque comme neuve : des fauteuils espacés, un plateau moderne, un plafond haut : pour les compagnies, locales ou nationales, qui jouent au théâtre Jean-Lurçat, l'espace est un écrin idéal pour une rencontre avec le public creusois. Mais sitôt le rideau passé, en coulisses, les choses se gâtent : dans le dépôt technique, entre les stocks de projecteurs électriques, des seaux récoltent l'eau qui s'écoule du plafond. A l'étage, l'une des trois loges est condamnée, rongée par les eaux. Et dans les espaces attenants, censés servir tour à tour de lieu de résidence pour les compagnies, de galeries d'exposition ou de salles de répétition pour les collégiens et lycéens de la ville en option théâtre, deux salles ont été condamnées pour raisons de sécurité.

"C'est un bâtiment inauguré en 1981, qui a vieilli, et qui désormais prend l'eau", se désole la directrice du théâtre, Christine Malard. Inauguré par Jack Lang dans la grande mouvance des centres culturels du début des années 80, il accueillait à l'origine le théâtre, mais aussi une médiathèque (toujours en place), un cinéma (déménagé en centre-ville) et un musée de la tapisserie d'Aubusson (devenu la Cité internationale de la tapisserie). *"Heureusement, par chance, la salle qui accueille les spectacles est conçue différemment, donc elle est intacte. Mais les loges, les salles de résidence, même le hall où l'on accueille le public, ont un toit plat, et donc qui prend l'eau. Donc, des salles ont été fermées pour raisons de sécurité par le propriétaire des lieux, le département de la Creuse, à juste titre"* : s'il n'y a pas de risque immédiat d'effondrement du toit, des bouts de plafond, en plâtre, menacent de tomber.

L'Etat prêt à financer la moitié des travaux

L'été dernier, l'exposition temporaire de la Cité internationale de la tapisserie, qui traditionnellement se déroulait dans ce bâtiment, a dû être réduite – à partir de cette année, une extension de la Cité internationale accueillera ces expositions. Mais pour l'heure, aucune rénovation du bâtiment n'est prévue : *"Depuis plusieurs années, le département de la Creuse nous a fait savoir, à toutes les collectivités et à nous, usagers, qu'il ne souhaite plus être propriétaire de ce bâtiment"*, explique Christine Malard. *"Le département explique que ses missions ne sont pas celles-ci, qu'il ne veut plus avoir la charge du bâtiment"* : les théâtres, en effet, ne font pas partie des compétences obligatoires des départements.

Problème : personne, non plus, ne peut en l'état reprendre le bâtiment : "On cherche le moyen de faire dialoguer toutes les tutelles : la commune d'Aubusson, la communauté de communes Creuse Grand Sud, le département, la région Nouvelle Aquitaine et le ministère de la Culture (...). On demande à toutes les collectivités et à l'Etat de se mettre autour d'une table et de chercher quel est le mode de copropriété à imaginer". Selon la directrice, le montage financier est presque bouclé : "Le ministère de la Culture est très volontariste, puisqu'il financerait à hauteur de 50% les travaux, ce qui est exceptionnel. La région mettrait jusqu'à 20%. Le propriétaire, ou les co-propriétaires, auraient 20% à trouver sur cette enveloppe de travaux". Toutes les options semblent sur la table, même celle d'une coopérative dont les usagers, les spectateurs, pourraient être partie prenante.

"C'est inenvisageable de priver des gens"

Car la situation est devenue plus urgente il y a quelques semaines : "En fin d'année 2025, on nous a signalé par une Autorisation d'occupation temporaire, que nous devions trouver un nouveau propriétaire du bâtiment d'ici au 5 juillet, sinon, notre autorisation d'occuper le bâtiment prendra fin", explique Christine Malard. Malgré l'échéance des municipales, la nécessité de bâtir une très incertaine saison 2026-2027, la directrice du théâtre garde espoir : "C'est inenvisageable de priver des habitants de théâtre. Les gens font une heure de route ici pour venir au théâtre : on est à 1h30 de Clermont-Ferrand ou de Limoges, on ne fait pas trois ou quatre heures de route pour aller voir un spectacle. Il y a 78 scènes nationales en France, et il est totalement légitime que la Creuse en ait une. Les habitants paient des impôts comme ailleurs, ils ont droit aux mêmes services".

La semaine dernière, la communauté de communes, l'une des plus petites parties prenantes, a haussé le ton et appelé, dans le quotidien La Montagne, tous les acteurs à se mettre autour de la table pour trouver une solution rapide. Une issue négative à ce dossier aurait un impact qui dépasserait les frontières du département : ce serait la première fois, depuis la création du label en 1991, qu'une Scène nationale disparaîtrait pour des raisons économiques.



Julien Baldacchino
Journaliste



L'économie du spectacle vivant au bord du précipice



Jeune public au Théâtre de Pierrefonds / Photo Stéphane Capron

Alors que les professionnels du spectacle vivant se réunissent cette semaine aux Biennales Internationales du Spectacle (BIS) à Nantes, tous les voyants sont au rouge. Baisse des subventions des collectivités locales, sous-financement du FONPEPS, arrêt de compagnies, menaces de fermetures de théâtre : l'année 2026 s'annonce morose. Pour certaines organisations syndicales, c'est « *un plan social massif* » qui menace la profession.

Le Théâtre-Studio d'Alfortville de **Christian Benedetti** a lancé ce week-end la première soirée de son opération survie, baptisée « Toutes les vies », afin de lever des fonds pour que le théâtre continue d'exister. Malgré un soutien constant de la Ville d'Alfortville, « *les subventions publiques ne permettent plus de couvrir les frais de maintenance ni d'engager des dépenses d'investissement* » pour que la compagnie du metteur en scène puisse poursuivre ses créations. Le constat est le même au Théâtre L'Échangeur de Bagnolet, qui accuse un déficit d'environ 60 000 euros, qui pourrait l'obliger à fermer ses portes en juin. Cette crise touche aussi les très grosses compagnies, comme la **Carolyn Carlson Company**, qui a annoncé début janvier l'arrêt de ses activités après les dernières représentations de The Tree, les 30 et 31 janvier au Théâtre des Champs-Élysées. Dans la Région Grand Est, le couperet est tombé pour l'Agence culturelle Grand Est : le pôle spectacle vivant sera sacrifié dans son entièreté. Un conseil d'administration qui se réunira ce lundi 19 janvier proposera un organigramme fonctionnel de la nouvelle agence qui devrait s'appeler « L'Agence Scénique » et ne conservera que des fonctions techniques. Toutes les activités d'accompagnement des artistes régionaux grâce à des dispositifs d'aide à la diffusion, à la coproduction, des ateliers pratiques ou des formations s'arrêteront.

Le FONPEPS en danger

Les organisations syndicales ne cessent d'interpeller l'État, sans obtenir de réponses concrètes. « *Après avoir écouté le discours du Premier ministre sur les efforts budgétaires 'consentis' pour obtenir un consensus, nous prenons acte de l'absence totale de prise en considération des enjeux de financement de la politique culturelle, du soutien à la création, de l'éducation artistique et de ses emplois*, expliquait ce week-end le SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) dans un communiqué. *Devons-nous comprendre que cette question n'intéresse ni le Premier ministre ni les chefs de parti avec lesquels il a mené des discussions ?* »

Le 14 janvier, l'Intersyndicale*, dans un courrier adressé à **Rachida Dati**, s'inquiète de la reconduction du FONPEPS (Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) par décret pour trois ans avec une perspective budgétaire en baisse de 40%. Le FONPEPS est un dispositif créé en 2016 par le ministère de la Culture pour soutenir l'emploi durable dans le secteur du spectacle vivant (public et privé). Un fonds dédié spécifiquement à la réduction de la précarité en encourageant les structures employeuses à créer des emplois plus pérennes et à allonger la durée des contrats de travail. « *Ce sous-financement organisé conduit mécaniquement à une réduction des droits, à une destruction d'emplois et à une fragilisation durable de l'ensemble du secteur du spectacle vivant et enregistré* », souligne l'Intersyndicale dans sa lettre. *Nous refusons que le FONPEPS, que nous avons gagné en 2016 suite à la lutte des intermittents contre la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014, soit sacrifié sur l'autel des arbitrages budgétaires de Bercy. Nous refusons que des dispositifs essentiels à l'emploi soient vidés de leur substance sans débat, sans transparence et sans responsabilité politique.* »

La Scène nationale d'Aubusson prend l'eau

À cela s'ajoute aussi la vétusté de nombreux bâtiments, dont les financements ne sont pas assurés. L'exemple le plus flagrant en ce début d'année est celui du Centre culturel Jean Lurçat qui abrite la Scène nationale d'Aubusson. Si la salle de théâtre est épargnée, car le toit est incliné, deux salles sont inutilisables à cause de soucis d'infiltration. Le toit menace de s'effondrer. Les travaux à hauteur de 4 millions d'euros ont été évalués, pris en charge par l'État (2 millions), la Région (1 million) et 800 000 euros par le Département de la Creuse, propriétaire du bâtiment. Mais comme il n'en a plus l'usage avec l'ouverture le 17 janvier de l'extension de la Cité internationale de la tapisserie, ce dernier souhaite se séparer du Centre culturel, et met en suspens sa participation au financement des travaux. Un dossier urgent sur le bureau du nouveau préfet de la Creuse, **Jean-Philippe Legueult**.

Rachida Dati, à son arrivée au ministère de la Culture, avait fait de l'accès à la culture en milieu rural l'une de ses priorités, avec un plan doté de 100 millions d'euros pour de nouveaux projets – 70 festivals ont été soutenus dans l'Hexagone et en Outre-mer, 4 millions d'euros déployés pour soutenir des projets d'artothèques dans 43 départements et 240 résidences d'artistes soutenues ces deux dernières années. Mais quid de l'existant ? Les acteurs culturels qui, depuis des dizaines d'années, portent la culture sur tout le territoire sont fragilisés par les baisses constantes des subventions des collectivités locales, et n'ont plus les moyens de faire vivre correctement leurs structures. Ils sont contraints, pour beaucoup, de réduire les saisons avec, en cascade, une fragilité et une paupérisation pour tous les artistes en bout de chaîne.

Stéphane Capron – www.sceneweb.fr

*CGT Spectacle, FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE, FORCES MUSICALES , SCENE ENSEMBLE, SCC Syndicat des cirques et compagnies de création, SFA CGT, SMA, SNAM CGT, SYNDEAC, SYNPTAC CGT

BUDGET

Après le 49.3, la gauche se déchire encore P.7

L'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

L'Humanité

MERCREDI 21 JANVIER 2026 | N° 24364 | 3 € | www.humanite.fr

Austérité : la culture entre en résistance

L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous aux Biennales internationales de Nantes. Face au risque de désert culturel, il n'est plus question de résignation. P.2



ÉDITORIAL
PAR MARION
D'ALLARD

Poudrière

Les images qui nous parviennent de Syrie sont effroyables. Les hommes d'Ahmed Al Charaa, décidés à anéantir l'expérience révolutionnaire et démocratique au Rojava, ont pris le chemin du massacre, du nettoyage ethnique, de la revanche sur les femmes kurdes combattantes.

Le cessez-le-feu proclamé dimanche à Damas après de violents affrontements à Alep n'en était pas un. Le président par intérim, ex-djihadiste, profitant du silence coupable des chancelleries occidentales, entend regagner le territoire autonome que les Kurdes, dans le sillage du soulèvement syrien de 2011, ont conquis de haute lutte. Celui qui a fait ses classes dans les rangs de l'« État islamique » en Irak connaît bien son affaire. Les négociations visant à intégrer institutions civiles et militaires kurdes à l'État syrien « se sont totalement effondrées », dénonce Mazloum Abdi, le commandant en chef des forces kurdes. Damas exige une reddition sans condition, qu'importe les moyens, qu'importe le bilan humain. Une à une, les positions kurdes sont attaquées, l'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech. Avec la bénédiction d'Ankara et des émissaires de Washington.

L'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech.

Face au risque de déstabilisation de toute la région, les pays de la coalition contre Daech – dont la France –, soutiens des combattants kurdes lorsque, au Rojava, ils étaient le dernier rempart contre l'avancée des djihadistes, doivent sortir de la complaisance vis-à-vis d'un nouveau pouvoir syrien qui s'en prend à toutes les minorités du pays. Un an après le renversement du régime baasiste et la fuite du dictateur Bachar Al Assad, Ahmed Al Charaa a fait de la Syrie une poudrière où Alaouites, Druzes, Kurdes, sont menacés, persécutés. Qu'importe. Pour Washington, l'important est de garder la main. Mardi, l'émissaire spécial de Donald Trump en Syrie, Tom Barrack, a affirmé que « la mission initiale des Forces démocratiques syriennes en tant que principale force anti-Daech sur le terrain » était « largement devenue obsolète ». Washington s'appuie sur le nouveau pouvoir syrien pour maintenir la sécurité dans la région. Un pari insensé. ■

À Nantes, rencontres sous haute tension

CULTURE L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous ces mercredi et jeudi aux BIS 2026. Face aux politiques d'austérité, au risque d'un désert culturel, il n'est plus question de résignation mais de résistance.

Imaginez un paysage sans théâtre, sans danse, sans musique, sans conservatoire, sans festival, sans interventions d'artistes dans les écoles, avec des comédiens payés au chapeau... Imaginez un gouvernement qui se délest de ses responsabilités, préférant confier la politique culturelle de notre pays à des Stérin, des Bolloré ou à la famille de Villiers, avec des artistes qui marchent au pas. On en est là. Le désengagement de l'État, seul garant d'une politique publique d'envergure et de la liberté de création, qui avait jusqu'ici fait consensus depuis l'ère Malraux, vole en éclats, au nom de l'austérité, de la crise ou de la dette. De mémoire, jamais on n'avait vu une ministre de la Culture occuper ce qui ressemble à un emploi fictif aussi longtemps sous la V^e République. Rachida Dati, qui n'est pas annoncée aux Biennales internationales du spectacle (BIS) de Nantes, aura brillé par sa désinvolture, son inconséquence, son goût pour la provocation, une vision libérale de la culture qui s'accompagne d'un démantèlement XXL de tout le service public de la culture, un plan social d'une ampleur sans précédent.

« *Surtout, ne pas se résigner*, estime Aurélie Hannedouche, responsable du SMA (Syndicat des musiques actuelles). *Même si sur le terrain, c'est dur. 53 % des festivals sont déficitaires alors que le public est au rendez-vous. L'inflation des coûts de production depuis le Covid, l'envolée des cachets des têtes d'affiche obligent des festivals associatifs historiques non lucratifs, tel le SunSka dans le Médoc (le plus grand festival de reggae en France), à annuler l'édition 2026 pour tenter de trouver un autre modèle économique.* » Sommé de revoir son budget à la baisse au risque de tomber sous la tutelle préfectorale, le département de la Gironde annonce 50 % de baisse pour la culture. Le festival d'Uzeste réfléchit à une édition, cet été, en grève « devant un plan social

masqué qui se dessine », et souhaite y convier tous ceux « qui veulent repenser le futur et mettre le désir en commun pour écrire une œuvre collective », estime Fabrice Vieira, musicien et cheville ouvrière du festival.

« MÉPRIS ET ABSENCE DE CONSIDÉRATION »

Aux côtés des 38 centres dramatiques nationaux (CDN), la France compte 78 scènes nationales réparties sur l'ensemble du territoire, principalement dans des villes moyennes. À Aubusson, dans la Creuse, le Théâtre Jean-Lurçat. C'est la plus petite scène conventionnée de France mais son activité témoigne d'une effervescence artistique et d'un travail impressionnant en direction du public. Le théâtre héberge des résidences d'artistes, accompagne des compagnies dans leurs créations, programme des spectacles pour tous les publics, accueille 2500 élèves par saison, organise des ateliers en direction des professionnels et amateurs. Bref, le théâtre remplit son cahier des charges, répondant ainsi à sa mission de service public dans un territoire défini. Or, en juillet 2026, il risque de fermer, faute d'accord entre toutes les tutelles pour financer les travaux du bâtiment, propriété du département. Ministère, région, ville, communauté de communes Creuse Grand Sud se sont engagés à soutenir les travaux de rénovation nécessaires et urgents. Manque à l'appel le département, qui estime que cela ne relève pas de ses compétences. Pour Christine Malard, directrice du théâtre, « *cela relève de la compétence de toutes les tutelles et elles doivent trouver ensemble une solution. 15 000 personnes par saison fréquentent le théâtre dans une ville de 3 300 habitants et nous rayonnons sur un bassin de population de 20 000 habitants. C'est un lieu qui tricote du commun, un lieu qui participe à l'égalité d'accès à la culture. S'il venait à fermer, le théâtre le plus proche serait à plus de 2h30 de voiture aller-retour* ». Alors



Lors de la mobilisation au Lieu unique, à Nantes, en mars 2025, pour dénoncer les importantes coupes budgétaires des subventions publiques pour la culture de la région Pays de la Loire.

MAYLIS ROLLAND/HANS LUCAS

les spectateurs se sont organisés dans un collectif d'usagers du centre culturel (qui comprend le théâtre, la médiathèque et les classes théâtre) et préparent un événement le 1^{er} février prochain.

Artiste, auteur et metteur en scène, Abdelwaheb Sefsaf dirige depuis janvier 2023 le centre dramatique national de Sartrouville, dans les Yvelines. Le cahier des charges des 38 CDN du territoire diffère de celui des scènes nationales. Ils doivent entre autres proposer six créations sur trois ans, assurer 300 dates de tournée.

Ils dépendent du ministère de la Culture, des villes, régions et départements. Il y a un an, le département des Yvelines a retiré 350 000 euros de subventions allouées à Odyssées, seul festival en France consacré entièrement à la création jeunesse, organisé par le CDN de Sartrouville. Les 200 représentations se déroulent aussi bien dans les centres sociaux, les conservatoires, les bibliothèques, les collèges ou les salles communales. La décision unilatérale du département de ne plus soutenir le festival a contraint l'équipe du CDN de Sartrouville à annuler la prochaine édition. Résultat : « Dix mille enfants se voient ainsi privés de théâtre », estime Abdelwaheb Sefsaf, qui affirme n'avoir « jamais interrompu le dialogue avec le département ». En vain. Ce qui se joue au-delà de l'arrêt d'Odyssées, c'est la pérennisation du label des CDN. « Depuis près de trente ans, l'État se retire au profit des collectivités territoriales alors que la culture ne relève pas de leurs

« Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions. »

MARIA-CARMELA MINI,
PRÉSIDENTE
DE FRANCE FESTIVALS

compétences obligatoires. La situation s'est progressivement dégradée mais là, on assiste à une accélération qui met en danger toutes nos maisons. » Pour le directeur de Sartrouville, si la question est économique, « elle est aussi politique. C'est en période de crise qu'il faut faire société, créer du commun et les deux leviers indispensables pour ce faire sont l'éducation et la culture. On préfère stigmatiser les artistes, fantasmer sur eux, sur notre travail ».

À quelques semaines des élections municipales et à un an de la présidentielle, les BIS, qui accueillent tous les acteurs du spectacle vivant, vont se tenir à Nantes dans un climat sous tension. Le Syndec (syndicat des entreprises du spectacle vivant public) dénonce pour sa part « le mépris, l'absence de considération des salariés du secteur et l'interférence des politiques dans les programmations. On travaille dans un climat anxiogène, jusqu'à quand ? »

ARRÊT DU FONDS D'AIDE À L'EMPLOI

Maria-Carmela Mini a créé le festival Latitudes dans la région lilloise et est présidente de France Festivals. Elle dénonce « le silence assourdissant dans la campagne des municipales sur la culture. Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions et ose même déposer des amendements contre des festivals "wokistes". Ou alors, quand les politiques en parlent, c'est sous l'angle des coupes budgétaires sans réelle

connaissance du fait culturel, de l'impact de la culture sur les citoyens, leur émancipation, les territoires. On est arrivé à un stade où on n'a pas le choix : il faut résister, ne pas se résigner. J'appelle de mes vœux plus de coopération et de solidarité entre festivals ».

Ghislain Gauthier, de la CGT spectacle, sera aussi présent aux BIS. Très remonté, surtout depuis l'annonce en catimini, le 24 décembre dernier, de l'arrêt du Fonds d'aide à l'emploi « qui met en péril les salariés du secteur. On prend coupe budgétaire sur coupé budgétaire, on a une ministre aux abonnés absents, le service public de la culture est attaqué de toutes parts ». Le syndicaliste dénonce « des choix stratégiques qui mettent en difficulté le secteur public, la culture servant de variable d'ajustement ». Pierre Dharréville, animateur des états généraux de la culture et responsable du secteur culture du PCF, sera également à Nantes. Il voit dans cette offensive sans précédent contre la politique culturelle l'occasion de « s'unir pour mettre à l'ordre du jour une autre vision du monde où le service public de la culture, la liberté de création seraient au centre des débats. Face aux marchands qui veulent faire main basse sur nos imaginaires en contrôlant les moyens de création et de diffusion, il faut une réaction démocratique forte ». Aymeric Seassau, maire adjoint communiste à la culture de Nantes, estime que « nous sommes à deux doigts d'une rupture historique. Depuis la Libération, il y avait consensus sur le sujet. Aujourd'hui, tout va en éclats devant les attaques de la droite et de l'extrême droite. Or le combat pour la culture et la création est un combat d'avenir, vital parce qu'il est existentiel ».

MARIE-JOSÉ SIRACH